

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 19 mars 2020 à 9h30

Au Palais de Justice de CRÉTEIL (94), Place du Palais

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé Résidence DULAC PLAISANCE sis à

MAISONS ALFORT (94)

20 Impasse Denis Dulac

Dépendant d'un ensemble immobilier actuellement cadastré section AI n° 114 et consistant en :

LOT NUMÉRO UN (1) : **UNE BOUTIQUE** au rez-de-chaussée droite, dans le Bâtiment A, Escalier A-1.

Et les 18/9937èmes de la propriété du sol et des parties commune générales.

Et les 3/1.000èmes des parties communes particulières au Bâtiment A.

LOT NUMÉRO SOIXANTE CINQ (65) : **UN GARAGE** au sous-sol, dans le Bâtiment A.

Et les 9/9937èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les 2/1.000èmes des parties communes particulières au Bâtiment A.

Suivant PV de description dressé le 3 septembre 2019 par Maître MARTINEZ, Huissier de Justice associé à CHAMPIGNY sur MARNE, les lieux sont occupés par le gérant de la SCI propriétaire des lots susvisés, sans que soit précisé s'il existe un bail entre la SCI et son gérant.

Superficie loi Carrez : **23,88 M²**

MISE À PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► À Maître **Francis RAIMON**, Membre de la SCP **AKPR**, Avocat au Barreau du Val de Marne, 14 rue Lejemptel (94) VINCENNES, **TEL. 01.43.74.74.94**, **www.akpr.com.**, dépositaire du cahier des conditions de vente. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG : 19/00155). ► Sur INTERNET : www.vlimmo.fr ► Sur les lieux où une visite sera organisée le mercredi 11 mars 2020 de 14h à 15h.